



Petite enfance • Dossier p.8 -10

LES 10 ANS DE LA CRÈCHE



UNE IMAGE, UN TERRITOIRE

Envoyez-nous dès maintenant votre plus belle photo sur la thématique « Au fil de l'eau », elle sera peut-être retenue pour paraître dans le prochain numéro du magazine Entr'ABEL & Vous.

Par mail : communication@interco-abl.fr

 <p>Le tête-à-tête d'ABEL Rencontre avec un élu communautaire</p> <p>p.4</p>	 <p>Economie Développement économique, Accueil de nouvelles populations, Tiers lieux...</p> <p>p.5</p>
<p>Retour en images Les événements marquants des mois passés</p> <p>p.6</p>	 <p>Immersion dans... La « Maison de Services Au Public » à Dompierre-sur-Besbre</p> <p>p.7</p>
<p>Dans le Zoom d'ABEL... Le Pôle Culturel « Les Pieds dans l'eau » à Jaligny-sur-Besbre</p> <p>p.11</p>	<p>ABEL au plus près de vous L'action de l'intercommunalité dans les communes</p> <p>p.12-13</p>
<p>L'Actu et l'Agenda d'ABEL Les projets et animations présents et à venir</p> <p>p.14-15</p>	 <p>Dossier Revenons ensemble sur les 10 premières années de la crèche « Brin d'Éveil »</p> <p>p.8-10</p>

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chers habitants du territoire,
La construction de notre nouveau territoire se poursuit et va nous permettre, après cette année de transition, d'ajustements et d'achèvement des dossiers engagés, d'être en ordre de marche pour développer nos ambitions au bénéfice de toutes les communes.

La déclinaison puis la mise en œuvre d'un vrai projet de territoire, précisant les axes prioritaires de nos actions, conduira votre communauté à travailler pour que chaque habitant, quel que soit son lieu de résidence, puisse disposer, dans un rayon de quelques kilomètres, du même accès aux services et de la même qualité de réponse à ses besoins administratifs, médicaux, culturels ou festifs.

Redonner ou conserver cette proximité pour tous et chacun sera le fil rouge de nos décisions pour que l'intercommunalité joue pleinement son rôle de catalyseur et d'accélérateur de moyens pour l'ensemble des 44 communes.

Toutes ces actions seront déclinées dans les deux numéros annuels de notre magazine dont vous avez le 2^{ème} exemplaire entre les mains (suite au numéro Hors-

Série - Avril 2017). Celui du printemps sera plus axé sur les aspects budgétaires et financiers, celui d'automne sur les chantiers et réalisations, tout en réservant évidemment des espaces pour les événements marquants rythmant la vie de nos communes.

N'hésitez pas non plus à consulter régulièrement notre site internet pour bénéficier de toutes les informations sur la vie de cette intercommunalité Entr'Allier Besbre et Loire au service de tous.

Très bonne lecture.

Roger LITAUDON - Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire



FABRICE MARIDET

Vice-président
Communication et Mutualisation

Abel vous propose de partager sa rencontre en tête-à-tête avec Fabrice MARIDET, Vice-président de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire en charge de la communication et de la mutualisation et Maire de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

Monsieur Maridet, Bonjour,

Vous êtes Vice-président de cette nouvelle Communauté de Communes, pourquoi avoir choisi de vous investir dans l'intercommunalité en plus de votre commune ?

L'échelon communautaire va, à mon avis, occuper une place prépondérante dans les années à venir et il m'a paru important de participer activement à la construction de ce nouveau territoire. Il est primordial que les petites communes, comme la mienne, soient représentées au bureau de notre nouveau territoire, dans un souci d'équilibre avec les communes plus importantes.

J'ai pour principe de ne pas subir les événements mais au contraire d'être acteur du changement. Il était donc naturel pour moi de m'investir dans ce nouveau territoire comme je l'avais fait sur l'ancien territoire Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise.

La commune reste et doit rester un maillon indispensable de proximité pour tous, mais les Communautés de Communes ont toutes leur place dans de nombreux domaines qui ne peuvent plus être gérés par les communes seules.

Comment définiriez-vous la place et l'importance de la communication pour une intercommunalité ?

La communication, vitrine de notre intercommunalité, a pour rôle la promotion de notre territoire. Elle est le reflet du dynamisme de toutes ses composantes et doit inciter le plus grand nombre à s'intéresser d'un peu plus près à celui-ci.

Elle doit également permettre aux habitants de la nouvelle Communauté de Communes de trouver les services ou les informations dont ils pourraient avoir besoin. N'oublions pas non plus la communication interne, gage d'efficacité de tous les services.

Quelles ont été les priorités du service communication durant les premiers mois de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ?

Pour commencer, il a fallu « baptiser » notre nouveau territoire et à une forte majorité le nom « Entr'Allier Besbre et Loire » a été choisi.

Le travail a débuté avant la fusion officielle ; l'objectif principal étant de mettre en ligne au 1^{er} janvier 2017 le site internet de la nouvelle intercommunalité. Pari réussi, grâce au remarquable travail des agents et des élus des trois anciens territoires.

Ensuite, un nouveau logo imaginé, les documents internes et externes remodelés, la signalétique a été repensée. Nous avons également créé et édité, en avril, un numéro hors-série « Entr'Abel et Vous » afin de présenter aux habitants cette nouvelle entité.

Les échanges élus-agents, lors des réunions de travail, sont constructifs, c'est une première réussite, mais il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine. L'équipe motivée, est mobilisée pour mener à bien ces tâches !

La MUTUALISATION, une obligation légale.

Un bien grand mot, auquel chacun donne une définition et des applications différentes, comment faire pour REUNIR autour de cet outil ?

Trois mots résumant assez bien cette idée : faire mieux ensemble.

Certes, il y a l'obligation légale et nous ne pouvons l'ignorer, mais je disais, au début de cet entretien, que les communes ne pouvaient plus assurer seules certaines missions.

L'idée est assez simple : mettre en commun nos savoirs, notre expertise, nos ressources humaines, nos matériels, avoir une politique d'achats groupés pour permettre des économies dans un contexte budgétaire compliqué. De plus, je suis persuadé que la mutualisation peut être un moyen de renforcer l'attractivité de notre territoire en proposant un maximum de services.

Tout cela n'est possible qu'avec l'adhésion à cette idée. Nous avons commencé à travailler sur ce qui pourrait être mis en place dans plusieurs domaines et un comité de pilotage a été mis en place.

Vous me parlez de comité de pilotage, quels en sont les membres actifs ?

Ce comité de pilotage est composé d'élus, d'agents municipaux et d'agents communautaires sur la base du volontariat. Rien n'est imposé, chacun peut donner son avis sur les thématiques choisies (patrimoine, sécurité, formation, remplacement...).

Là aussi, il y a un « chantier » très important à réaliser et un défi à remporter. Mais nous sommes persuadés de l'intérêt de cette démarche au service de la population.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE COMPÉTENCE SOCLE OBLIGATOIRE

Être acteur du développement économique c'est d'abord avoir la volonté d'accompagner les porteurs de projets et les chefs d'entreprise, de soutenir la création, la reprise et le développement d'activité.

C'est ensuite décider de mettre en œuvre les moyens nécessaires.

C'est ainsi que la Communauté de Communes, par son Vice-président Christian LABILLE et son conseiller délégué Alain VERNISSE, entend exercer la compétence liée au développement du territoire. A ce titre, un service dédié* répond aux attentes des professionnels et des communes et favorise les démarches d'installations et de développement.

A cet appui technique le conseil communautaire a souhaité ajouter deux dispositifs d'aides financières, en votant dès le mois de juin 2017, l'avance remboursable et l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Une Avance Remboursable pour les créateurs ou repreneurs d'activité sur le territoire.

C'est une aide financière destinée à finaliser le plan de financement d'un projet de création ou de reprise, sous forme d'avance remboursable à taux nul et sans intérêt, d'un montant maximum de 5 000 euros, remboursable sur une durée de 4 ans avec différé possible. Cette aide peut permettre au créateur ou repreneur d'une activité de compléter un apport personnel, d'accéder à l'emprunt ou de financer partiellement un besoin de trésorerie ou un besoin en fonds de roulement.

Une Aide à l'Immobilier d'Entreprise.

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire soutient les projets d'acquisition, de réhabilitation ou de construction de bâtiments ayant vocation à accueillir une activité industrielle ou artisanale. Cette action menée en partenariat avec le Département permet l'attribution de subventions par les deux structures territoriales.

En complément de ces deux aides, d'autres dispositifs de soutien à l'économie locale sont actuellement à l'étude.

* Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les trois interlocuteurs du service économie :

economie@interco-abl.fr

• 04 70 45 00 99 • 04 70 99 52 66
• 06 31 40 18 25

ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

La politique d'accueil de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire a pour principaux objectifs de :

- renforcer l'attractivité de notre territoire,
- faciliter l'installation des nouveaux arrivants en leur offrant les services adaptés à leur projet de vie sur notre territoire et à leur projet professionnel,
- anticiper les changements sociaux et économiques du territoire,
- accompagner la construction de nouveaux potentiels d'activités.

Alain LOGNON, Vice-président délégué à la politique d'accueil, orchestre à l'échelle communautaire la construction d'une démarche collective avec les mairies et la population afin de marquer la volonté et la capacité d'accueil de la Communauté de Communes.

TIERS LIEUX

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre Loire travaille actuellement au déploiement et à l'animation d'un réseau d'espaces de télétravail, de tiers lieux et d'un FabLab à destination des entreprises, des porteurs de projets, des télétravailleurs, des associations ou encore des milieux scolaires.

Un télécabine disposant de deux bureaux et d'une salle de visioconférence est d'ores et déjà disponible à la Maison de Services Au Public de Dompierre-sur-Besbre.

D'autres sites sont déjà identifiés et seront déployés au cours de l'année 2018.



Épouvantable visite Grand frisson au château de Theillat à Sanssat pour le plus grand plaisir des participants.



Arkéocité au delà du territoire
Cet été, le pôle archéologique communautaire a organisé des ateliers gallo-romains pour enfants à l'occasion de l'événement « les Jeudis de Vichy ».



Salon d'automne Le temps d'un week-end, la 4^{ème} édition du salon des artisans et commerçants a animé Varennes-sur-Allier en valorisant le savoir-faire des artisans et des commerçants du territoire.



Piscines communautaires
Belles affluences enregistrées cet été à la piscine couverte de Dompierre-sur-Besbre et la piscine estivale de Varennes-sur-Allier.



Animations à la Médiathèque
La Médiathèque a réuni un large public à Jaligny-sur-Besbre autour de la présentation d'auteurs bourbonnais et du spectacle Gaf'Alu.



Relance des commerces de proximité
Après l'achat et la réhabilitation du bâtiment, l'intercommunalité a inauguré l'ouverture d'un restaurant et d'une épicerie à Montaignet-en-Forez.



...la Maison de Services Au Public

À DOMPIERRE-SUR-BESBRE

La Communauté de Communes Ent'Allier Besbre et Loire gère et anime au quotidien deux Maisons de Services Au Public (MSAP) sur son territoire. La première située sur la commune de Le Donjon a été créée en 2010, la seconde, qui a récemment obtenu sa labellisation, est positionnée à l'espace Boudeville à Dompierre/B en lieu et place de la maison pour l'emploi et la solidarité créée en 2001.

La MSAP de Dompierre a pour mission d'accueillir, d'orienter, d'accompagner le public pour trouver des réponses liées à l'emploi et de l'aider dans ses relations avec les administrations publiques. La structure reçoit chaque semaine des permanences de nombreux partenaires pouvant répondre aux besoins des particuliers : *Pôle Emploi, Mission locale de Moulins, l'association AIDES, ADELFA, VILTAIS, CARSAT, ANPAA03, CSAPA, SPIP, AFORMAC, INFA, RH CONSEIL, ISBA, ADIL et le Conseil Départemental.*

Le service vient de réintégrer l'Espace Boudeville après un an de travaux. Ce lieu offre à présent toutes les prestations exigées pour ce type de structure.

Les travaux réalisés auront notamment permis de mettre le bâtiment en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur, et de créer des espaces dédiés à l'accueil de nouveaux partenaires tels que : *la médecine du travail MSA, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.* Le bâtiment offre également deux espaces de télétravail et une grande salle de réunion. Trois bureaux supplémentaires à l'étage permettront de répondre à des besoins futurs.

Contact MSAP Dompierre :
Cécile Moreau - 04 70 48 21 10

Une Maison de Services Au Public c'est quoi ?

Un lieu unique permettant d'accéder à un large panel de services. Les usagers sont accueillis et accompagnés par un animateur pour toutes informations ou démarches quotidiennes ; une fonction qui s'inscrit donc dans la continuité de la maison pour l'emploi pré-existante.

Pourquoi une labellisation Maison de Services Au Public ?

Avant même que la loi NOTRe ait fait des maisons de services au public

une compétence optionnelle des intercommunalités, les assemblées des Communautés de Communes Le Donjon Val Libre et Val de Besbre Sologne Bourbonnaise avaient délibéré favorablement à la création d'une MSAP sur leur territoire. Rejoindre le réseau national des 1 116 Maisons de Services Au Public françaises actuellement recensées, c'est la garantie de bénéficier des outils et services du réseau et d'un financement de 50% du budget annuel de fonctionnement de la structure par l'Etat.

MSAP LE DONJON

La Maison de Services Au Public du Donjon est un service de proximité polyvalent regroupant de nombreuses administrations ; que ce soit dans le domaine du social/juridique (CPAM, CAF, CARSAT, MSA, CDAD, FEPEM..) de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Mission Locale), de l'habitat/logement (ADIL, Programme « Habiter Mieux »).

L'animatrice vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et en ligne.

NOUVEAUTÉ : pour tout savoir sur les aides à l'habitat, un accompagnement vous est proposé avec des conseillers de la cellule « Habitat-Énergie » du Conseil Départemental dans le cadre du programme « Habiter Mieux », sans rendez-vous les 1^{er} jeudis de chaque mois de 14h à 16h30.

Retrouvez toutes les dates et horaires des permanences sur interco-abl.fr

Accueil du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

Contact MSAP Le Donjon :
Frédérique Zourdos : 04 70 99 69 89



LA CRÈCHE FÊTE SES 10 ANS

l'individuel dans du collectif ». Une devise qui résume, à elle seule, le quotidien d'un enfant à la crèche : jeux, animations, temps calme, change, sieste, repas... tout à la crèche est fait pour tous mais adapté à chacun.

Le Pôle Petite Enfance a été créé voilà maintenant 10 ans dans le but de répondre aux besoins des familles du territoire Varennes-Forterre.

Créée en 2007, la crèche « Brin d'Éveil » rejoint, au cœur de la compétence intercommunale « Petite Enfance », le RAM, Relais Assistantes Maternelles, créé deux ans plus tôt. Un bâtiment est alors construit rue Jules Dupré à Varennes/A pour y accueillir ces deux structures dont l'accueil et le bien-être de l'enfant sont les principales préoccupations.

La crèche « Brin d'Éveil », qui doit être à plus juste titre appelée multi-accueil, propose en un même lieu deux offres : une crèche et une halte-garderie. Pouvant accueillir jusqu'à 20 enfants en simultané, le multi-accueil et son personnel se sont construits autour d'un seul mot d'ordre « Faire de

Le RAM, historiquement baptisé RAMobil, il deviendra plus tard le « RAM les Marmottes ». C'est un Relais d'Assistants Maternelles qui offre aux « nounous » du territoire communautaire un accompagnement administratif et juridique (élaboration des contrats, calcul des heures...) ainsi que des animations autour desquelles les assistantes maternelles se réunissent avec les enfants qu'elles accueillent, pour partager un moment collectif.

La cohabitation des deux structures permet l'élaboration des projets d'accueil et d'éveil du jeune enfant. Elles travaillent main dans la main notamment en proposant régulièrement des animations communes pour les enfants. La crèche et le RAM, ont mis en place

au fil des années de plus en plus d'actions en direction de la famille : permanence d'une psychologue, réunion thématique sur le jeune enfant... des opérations qui conduiront la Communauté de Communes Varennes-Forterre à créer en 2011 un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), véritable structure de soutien à la famille.

Le LAEP baptisé « Au Rendez-vous des P'tites pousses » par les familles utilisatrices du service offre un espace, un temps d'échange et d'écoute hebdomadaire, libre, gratuit et anonyme. Partage, jeu, rencontre, échange sont les maîtres mots de ce lieu où la priorité est d'accompagner, d'écouter et d'orienter les familles dans leur quotidien.

FAIRE DE L'INDIVIDUEL DANS DU COLLECTIF

Le conseil communautaire décidera en 2014 d'engager des travaux d'agrandissement de la structure. Une extension de 100m² qui viendra s'ajouter aux 184m² d'origine permettant de bénéficier, depuis 2015, de locaux répondant aux nouveaux besoins des services (restauration, lieu réservé au LAEP...).

Pôle Petite-Enfance

Crèche - halte-garderie « Brin d'Éveil »

Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 34
creche-brin-deveil@interco-abl.fr

DU CÔTÉ DES PARENTS QUESTIONS À MME DAILLOUX

Vous êtes maman de trois enfants de 10, 7 et 2 ans. Tous ont fréquenté la crèche Brin d'Éveil, pourquoi avoir choisi cette structure ?

J'ai d'abord été séduite par la dimension familiale de « Brin d'Éveil ». Il était également très important pour moi de trouver une structure qui puisse respecter le rythme de mes enfants. A l'époque, nouvelle arrivante sur Varennes-sur-Allier, je recherchais un mode d'accueil collectif pour permettre à mes enfants d'évoluer avec plusieurs personnes autour d'eux et commencer la socialisation avant l'école.

Comment avez-vous ressenti les différentes évolutions de la structure ?

Parmi les évolutions marquantes de la structure, je retiens bien évidemment la fourniture des repas, qui n'existait pas pour mes deux premiers enfants. C'est pratique, un vrai gain de temps et d'énergie. Je retiens également la création du lieu d'accueil enfants parents qui est pour moi une bonne chose. Je regrette en revanche la disparition de certaines animations, comme la Ferme Tligolo. Je souhaite juste terminer mon propos en partageant ma grande satisfaction de la structure, de l'accueil aussi bien vis-à-vis des enfants que des parents, de la disponibilité et de l'écoute du personnel, de la prise en compte des spécificités et des différences des enfants et des familles. Quand je laisse mes enfants à la crèche je suis sereine, j'ai confiance, je suis rassurée sur leur bien-être et leur sécurité.

INTERVIEW avec ASTRID CHABARLIN

Vous êtes directrice de la crèche « Brin d'Éveil » et plus globalement du Pôle Petite Enfance depuis sa création en 2007. Pourquoi ce métier ?

Devenir éducatrice de jeunes enfants (travailleur social) était une évidence et participer à la création et à l'ouverture d'un pôle petite enfance, un rêve ! Participer à l'épanouissement des enfants, à leur apprentissage, à leur développement constant durant trois ans de leur vie, c'est une chance, et aussi une responsabilité importante ! Accompagner le parent dans la séparation est une mission qu'il faut appréhender avec beaucoup d'empathie, c'est un moment qui doit être basé sur la confiance et l'échange, c'est un challenge à relever au quotidien. Ce métier, riche de relations humaines et d'implication dans la diversité des actions qu'il faut mettre en œuvre au service des enfants et de leur famille, exige au-delà de professionnalisme des qualités incontournables.

Quelles sont, selon vous, ces qualités incontournables pour travailler auprès de jeunes enfants ?

Il faut naturellement avoir un élan particulier pour exercer ce métier qui requiert : le souci de l'autre et l'esprit d'équipe mais aussi l'écoute, l'observation et la patience. Il faut être exigeant dans son métier tant envers soi-même qu'envers ses collaborateurs.

Comment décririez-vous votre équipe ?

Une équipe professionnelle à plusieurs niveaux, tout d'abord par sa qualification et ensuite par son professionnalisme.

Travailler avec des enfants, ce n'est pas seulement jouer, ainsi mon équipe sait être motivée, dynamique et force de projets. Elle est capable d'évoluer, de se remettre en question, d'anticiper.

Les agents interviennent tous dans un domaine de compétence particulier. En ce

sens, je leurs reconnais une réelle capacité d'adaptation, qualité essentielle pour intervenir auprès des enfants et de leurs familles.

Quel est votre plus beau souvenir à « Brin d'Éveil » ?

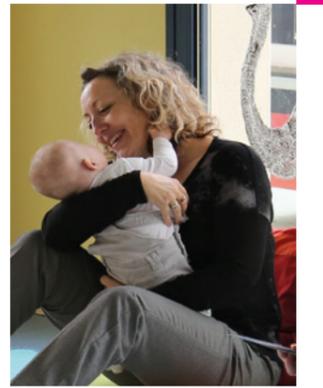
La venue d'un cirque et son chapiteau durant une semaine ! C'était comme un rêve autant pour les adultes que pour les enfants ; c'était magique !



L'ÉQUIPE DE LA CRÈCHE

Une équipe de douze personnes œuvre au quotidien pour mener à bien le projet pédagogique de l'établissement. Depuis sa création, le Pôle Petite Enfance communautaire se veut être une structure formatrice et professionnalisante où la qualification des agents est une priorité. Ainsi, il accueille une moyenne annuelle de trois à quatre stagiaires, validant des formations d'éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture, infirmière, ou encore un CAP Petite Enfance.

Les agents en poste dans la structure bénéficient de formations individuelles et collectives permettant d'élargir leurs connaissances. Mais la structure leur propose également, au même titre que les assistantes maternelles du RAM qui le souhaitent, des séances d'analyses de la pratique professionnelle visant notamment à renforcer leurs compétences et à accroître leur degré d'expertise.





LES PIEDS DANS L'EAU



Pôle Culturel : 10, rue du Château
03220 Jaligny-sur-Besbre
poleculturel.valdebesbre.com • 04 70 35 68 79

295 ENFANTS ACCUEILLIS



BRIN D'ÉVEIL C'EST AUSSI 6 000 couches fournies par an



« Cultiver la mémoire pour préparer l'avenir à Jaligny-sur-Besbre » ce label Pôles d'Excellence Rurale, obtenu en 2010, a amorcé la création d'un espace à vocation culturelle visant à regrouper en un même lieu, une exposition permanente, une médiathèque ainsi qu'une résidence d'auteurs.

En décembre 2014, la Communauté de Communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise donne naissance au Pôle Culturel « Les Pieds dans l'Eau ». La population locale et touristique accède alors à une structure proposant une médiathèque et une exposition permanente consacrée à l'auteur d'origine bourbonnaise René Fallet. La résidence d'auteurs prévue au projet initial, se construira sur le long terme.

Adeline GLOMET, responsable de la structure accueille et guide le public dans ses recherches documentaires, elle anime également l'exposition permanente. Elle est accompagnée dans ses missions par une équipe de bénévoles passionnés de culture.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque située à l'étage du bâtiment, propose une offre documentaire variée, des romans adultes, enfants, des bandes dessinées, des documentaires pour tous les âges mais également des revues ainsi que des supports multimédia (DVD et CD). Trois postes informatiques sont mis à

disposition du public pour permettre un accès à Internet. Cette médiathèque, 5^{ème} tête de réseau du Département, alimente en livres et propose des animations dans six points lectures en plus de Jaligny : Châtelperon, Chavroches, Saint-Voir, Saint-Léon, Liernolles et Thionne.

La structure travaille également en étroite collaboration avec les RAM de Varennes et Jaligny/Dompierre, les écoles maternelles et primaires, le collège ainsi que le centre social de Jaligny dans la mise en place d'animations destinées aux enfants mais aussi aux adultes.

MÉDIATHÈQUE & EXPOSITION PERMANENTE

L'EXPOSITION RENÉ FALLET

René FALLET, célèbre écrivain français du XX^{ème} siècle, a vécu entre Paris, Villeneuve-St-Georges et le pays Jalignois. L'espace d'exposition permanente qui lui est dédié, dans ce Pôle Culturel, met en lumière sa carrière et ses origines bourbonnaises. Cette exposition ne serait pas ce qu'elle est sans l'aide précieuse de son épouse, Agathe, qui a réuni des manuscrits, lettres et ouvrages dédiés ainsi que de nombreux objets personnels de l'auteur.

Des photographies, des extraits et des images des adaptations cinématographiques de ses œuvres les plus célèbres (La Soupe aux Choux, le Triporteur, Les pas perdus...) animent les murs de ce lieu créé à l'image de l'auteur. Des bornes numériques permettent au public de lire le manuscrit « Le Braconnier de Dieu » ainsi qu'un des carnets de pêche que l'écrivain tenait à jour régulièrement.

Enfin, un écran diffuse une interview de René Fallet réalisée dans les années 70 où il aborde divers sujets, son métier d'écrivain, ses amitiés et sa vision de la vie.

Ouverture Médiathèque et Exposition :
Mardi 16h-18h
Mercredi 10h-12h/15h-18h
Jeudi 10h-12h - Vendredi 16h-18h
Samedi 10h-12h/14h-16h
Entrée gratuite pour visite libre
Entrée payante pour visite commentée



TRÉZELLES

RENCONTRE DES SECRÉTAIRES DE MAIRIES

Les secrétaires de mairie des 44 communes formant le territoire Entr'Allier Besbre et Loire ont été réunies en octobre à Trézelles. Une matinée pour permettre à chacun de s'identifier, de découvrir le nouveau territoire communautaire et d'échanger sur la mutualisation. Thérèse DAVIOT, Virginie PEYROT-MARCEL et Fabrice THEVENOUX, respectivement, Directrice Générale des Services, Directrice Générale Adjointe et Directeur de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire sont intervenus tour à tour pour

expliquer les démarches d'harmonisation menées entre les EPCI préexistants et cette nouvelle intercommunalité. Roger LITAUDON, Président de la Communauté de Communes, et Fabrice MARIDET, Vice-Président délégué à la communication et de la mutualisation, sont intervenus à leur tour auprès des secrétaires pour transmettre à ces précieux relais d'informations les attentes des élus communautaires pour ce nouveau territoire. Le Président a notamment attesté la volonté des élus de donner à ce nouveau territoire une vraie logique de bassin de vie, d'amener l'attractivité, d'installer l'activité partout où le potentiel existe et d'implanter durablement les familles.



JALIGNY-SUR-BESBRE ET VARENNES-SUR-ALLIER

9^{ÈME} ET 10^{ÈME} ÉDITION DU JOUR DU JEU

Le public s'est déplacé en nombre aux deux événements « Jour du Jeu » organisés à Varennes-sur-Allier le 30 septembre et à Jaligny-sur-Besbre le 21 octobre dernier. « Le Jour du jeu » est un événement intergénérationnel, créé en 2013 dans le but d'évaluer l'intérêt de la population locale pour le jeu et de sensibiliser et réunir autour de cette activité. Porté par le Pôle Petite-Enfance de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire et animé par la Ludothèque Ludivers, chaque édition de cet événement propose autour d'une thématique une grande diversité de jeux et jouets pour petits et grands. Un événement gratuit, ouvert à tous, sans limite d'âge qui réunit toujours plus de personnes au fil des années.

VAUMAS

CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion est un véritable tremplin permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Depuis 2004, le chantier intercommunal de Vaumas accueille des équipes de 12 personnes en contrat d'insertion pour une durée moyenne de 4 à 6 mois, et propose aux bénéficiaires des missions dans les secteurs des espaces verts et de l'oseraie-vannerie. Les activités espaces verts permettent l'apprentissage et l'usage du matériel professionnel, l'entretien des espaces communautaires, la réalisation d'aménagement paysager et la rénovation urbaine dans les communes. Les agents employés à l'activité vannerie s'occupent de la plantation, de l'entretien, de l'arrosage et de la récolte de l'osier. Grâce à cette culture et à l'apprentissage de différentes techniques de vannerie, ils réalisent des aménagements paysagers pour les communes ainsi que des objets dont certains sont mis en vente notamment à l'Office de Tourisme. En plus de l'immersion dans une activité professionnelle, tous les bénéficiaires du chantier disposent d'un accompagnement individuel et collectif par une conseillère en insertion professionnelle. Depuis la mise en place de ce dispositif, le taux moyen de retour à l'emploi ou à la formation des bénéficiaires du chantier est de l'ordre de 50 %. Une réflexion est actuellement menée afin d'élargir les chantiers d'insertion à l'ensemble du territoire Entr'Allier Besbre et Loire et à d'autres secteurs d'activité.



BEAULON ET LE DONJON

IMPROBABLES ENQUÊTES

Plus de 400 personnes ont répondu présentes au diptyque de la deuxième édition des « Improbables Enquêtes » organisé au parc du Plessis et au Château de Beaulon.

Héritier de Complots et Trahisons, cet événement, créé par l'Office de Tourisme Varennes-Forterre, a franchi le cap de la fusion des intercommunalités avec succès en proposant les deux épisodes de l'année 2017, sur deux communes formant le nouveau territoire Entr'Allier Besbre et Loire : Le Donjon et Beaulon.

L'Office de Tourisme et la troupe Coche Cuche Théâtre ont transporté les participants, devenus enquêteurs, au début du 19^{ème} siècle, dans des décors insolites et avec un scénario riche en découvertes et en suspens.

Suivez l'actualité de l'Office de Tourisme sur tourisme.interco-abl.fr



VARENNES-SUR-ALLIER

SITE ÉCO-CENTRE

L'ouverture de l'Eco-Centre insuffle une nouvelle dynamique économique au territoire. Le site de l'ancienne base aérienne accueille aujourd'hui 18 entreprises et plus de 80 emplois. La création d'un Pôle Départemental Bois, soutenu par la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire devrait permettre de relancer l'activité économique et de recréer des emplois pérennes sur le territoire à travers différents projets. Parmi eux, une plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat pour les particuliers permettra d'accompagner tous les projets de rénovation.

A l'occasion de la transformation d'un des bâtiments du site, en hôtel d'entreprises industrielles et artisanales, un chantier « démonstrateur » sera lancé afin de mobiliser et sensibiliser les acteurs du secteur de la construction autour des enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments dans une démarche collaborative de co-conception du chantier. Un volet formation des artisans du secteur du bâtiment viendra compléter ce dispositif. Ce bâtiment hébergera également un tiers-lieu innovant ainsi qu'un FabLab orienté vers les métiers du bois ce qui devrait favoriser l'émergence de projets. Dans la continuité de ces actions, en lien avec les enjeux de transition énergétique du territoire, des panneaux solaires devraient recouvrir 30 000m² de toitures, de quoi produire 5,5 MW d'électricité verte/an...

LE DONJON

ZONE D'ACTIVITÉS « LES BERNARDS »

Face à la déchetterie, sur la zone d'activités « Les Bernards » au Donjon, se dresse aujourd'hui un bâtiment de 470 m². Quatre ateliers, dont deux équipés de bureaux et sanitaires, seront ici bientôt disponibles à la location. En effet, dès le début d'année 2018, les entreprises artisanales y trouveront une réponse à leurs projets de création ou de développement de leurs établissements. Dans le prolongement de ce bâtiment artisanal, la communauté de communes a également construit un local technique de 80 m² pour faire face aux besoins de la collectivité.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service développement économique : economie@interco-abl.fr
04.70.45.00.99 – 04.70.99.52.66 – 06.31.40.18.25





LA SANTÉ EN CONSTRUCTION

Bientôt une maison de santé à Dompierre-sur-Besbre

Dompierre-sur-Besbre et les communes environnantes disposeront bientôt d'un véritable outil de santé. Une maison de santé pluriprofessionnelle ouvrira bientôt ses portes, un projet qui ne se limite pas à la simple création d'un bâtiment commun pour les professionnels de santé. Il s'agit là d'un projet de santé global qui se construit autour d'un contrat local santé et qui s'inscrit dans une politique de santé territoriale.

Les premières graines de ce projet ont été semées le 24 février 2012 par la commune de Dompierre-sur-Besbre qui exposait par une délibération le risque d'être rapidement confrontée à une pénurie de médecins libéraux et l'urgence d'engager une réflexion sur l'ouverture d'un centre de santé. Un projet qui sera, par la suite, élargi au territoire communautaire par une seconde délibération de l'assemblée de l'ex Communauté de Communes Val de Besbre Sologne

Bourbonnaise en date du 20 octobre 2014.

La maison de santé pluriprofessionnelle assurera la dynamique même de ce projet avec la mise en réseau de 18 professionnels de santé (3 médecins généralistes, 4 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 diététicienne, 1 podologue, 2 orthophonistes et un laboratoire d'analyses médicales). Tous ces professionnels seront réunis en un même lieu afin d'améliorer l'offre de soin et de faire face au risque de désertification médicale.

Pascal VERNISSE, Vice-président délégué à la santé s'attache maintenant à la mise en oeuvre du contrat local de santé. Ce dernier viendra consolider le projet et soutenir le rayonnement communautaire de la maison de santé. Il formalisera un partenariat entre la Communauté de Communes, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et divers autres organismes sociaux.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Harmonisation et transfert de la compétence

La compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » était jusqu'alors exercée en direct sur les treize communes* issues de l'ancienne Communauté de Communes Le Donjon Val Libre.

Le Conseil Communautaire de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire, a décidé, lors de sa séance du 26 juin 2017, d'étendre son adhésion au SICTOM Sud Allier afin de lui confier, pour l'ensemble de son territoire, la gestion de cette compétence à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, le SICTOM Sud Allier reprendra à sa charge les marchés publics en cours pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, du tri sélectif et des déchets issus de la déchetterie des Bernardes.

Le principal changement résidera dans le mode de financement du service puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sera remplacée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le montant de la TEOM sera calculé en fonction de la valeur locative de la propriété. La TEOM sera désormais adressée

directement à chaque propriétaire et mentionnée sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

Par ailleurs, le SICTOM Sud Allier s'est engagé à offrir progressivement les mêmes services à la population des 13 communes que sur le reste de son périmètre. Ainsi, à partir de septembre 2018, le SICTOM souhaite mettre en place la collecte sélective des emballages au porte à porte. Les créneaux d'ouverture de la déchetterie du Donjon pourront éventuellement être revus à la hausse. Le travail d'animation, de sensibilisation et de prévention sera également renforcé.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service « déchets ménagers » : gestion-dechets@interco-abl.fr 04 70 99 52 66

A compter du 1^{er} janvier 2018, vous pourrez joindre les services du **SICTOM Sud Allier** basé à Bayet au 04 70 45 51 67 sictom-sud-allier@wanadoo.fr

*Les 13 communes concernées : Avrilly, Le Bouchaud, Le Donjon, Lenax, Loddès, Luneau, Montaiguët en Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, Le Pin, Saint Didier en Donjon, Saint Léger sur Vouzance et Varennes sur Tèche.

De mars à juin 2018

COMITÉ DE LECTURE RENÉ FALLET



Les membres du comité de lecture lisent l'ensemble des ouvrages en compétition pour ensuite désigner par un vote les romans récompensés.

Organisé par la médiathèque et l'association Agir en Pays Jalignois 1 € de participation Rens. : 04 70 35 68 79

Samedi 24 mars 2018

LECTURE JEUNE PUBLIC TROUPE DE THÉÂTRE DES ILETS

Salle Socioculturelle - 16h JALIGNY-SUR-BESBRE



La médiathèque Les Pieds dans l'eau propose une lecture pour enfants à partir de 7 ans par la troupe du Théâtre des Îlets de Montluçon.

Pour la seconde année consécutive, le théâtre des Îlets et la Médiathèque départementale de l'Allier ont choisi de poursuivre leur collaboration sur la saison 2017-2018. À travers une série de lectures la jeune troupe des Îlets fait découvrir au grand public, les différentes voix du théâtre d'aujourd'hui, la façon dont les auteurs et autrices parlent, à travers des histoires inventées ou bien réelles, du monde qui nous entoure. Rens. : 04 70 35 68 79

LES RENDEZ-VOUS D'ABEL



RETROUVEZ DANS CETTE RUBRIQUE LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE SUR interco-abl.fr

Vendredi 22 décembre 2017

NOEL RAM JALIGNY/ DOMPIERRE

Médiathèque - 10h DOMPIERRE-SUR-BESBRE



Lectures/ animations/ venue du père Noël Avec la participation du Pôle culturel les Pieds dans l'Eau Ouvert à tous les enfants Rens. : 04 70 35 68 79 Informations au 04 70 47 45 86

Jusqu'au 31 décembre 2017

INSCRIPTION AU COMITÉ DE LECTURE DU PRIX CHRONOS



Le prix Chronos récompense des romans abordant le thème de l'intergénérationnel.

Les membres du comité de lecture lisent jusqu'en avril l'ensemble des ouvrages en compétition pour ensuite désigner par un vote les romans récompensés.

Organisé par la médiathèque et le centre social de Jaligny (Adhésion obligatoire au centre social de Jaligny) Rens. : 04 70 35 68 79

Vendredi 20 janvier 2018

NUIT DE LA LECTURE

Médiathèque - 18h JALIGNY-SUR-BESBRE



Animations pour enfants Organisé par le Pôle culturel les Pieds dans l'Eau Rens. : 04 70 35 68 79

Directeur de publication : Roger LITAUDON, Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire
Dépôt légal en cours
Rédaction - conception : service communication
Impression : CSP Bayet (03)
Tirage : 14 000 exemplaires

Nos communes : Avrilly, Beaulon, Boucé, Châtelperron, Chavroches, Cindré, Créchy, Diou, Dompierre-sur-Besbre, Jaligny-sur-Besbre, Langy, Le Bouchaud, Le Donjon, Lenax, Le Pin, Liernolles, Loddès, Luneau, Mercy, Monétay-sur-Loire, Montaiguët-en-Forez, Montaigny-le-Blin, Montcombroux-les-Mines, Montoldre, Neuilly-en-Donjon, Pierrefitte-sur-Loire, Rongères, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Félix, Saint-Gérard-de-Vaux, Saint-Gérard-le-Puy, Saint-Léger-sur-Vouzance, Saint-Léon, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Saint-Voir, Saligny-sur-Roudon, Sanssat, Sorbier, Thionne, Treteau, Trézelles, Varennes-sur-Allier, Varennes-sur-Tèche, Vaumas

INFOS PRATIQUES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE
 Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER
 Tél. : 04 70 45 00 99 email : contact@interco-abl.fr
 Site internet : www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre
 Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
 Tél. : 04 70 48 21 10

Site Le Donjon
 5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON
 Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous une liste des services de compétences communautaires présents sur notre territoire.



Service développement économique

Accompagnement des entreprises et accueil des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble du territoire

- ☎ 04 70 45 00 99
- ☎ 04 70 99 52 66
- ☎ 06 31 40 18 25
- @ economie@interco-abl.fr



Piscine à Dompierre s/Besbre

Ouverture annuelle
 ✉ La Madeleine
 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
 ☎ 04 70 48 02 68
 @ piscine.dompierre@interco-abl.fr

Piscine à Varennes s/Allier

Ouverture de mai à septembre
 ✉ Parc Mauregard
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ Tél. : 04 70 45 08 12
 @ piscine.varennes@interco-abl.fr



Au 1er janvier 2018, toutes les déchetteries de votre territoire sont gérées par :

SICTOM SUD ALLIER

Les Bouillots 03500 BAYET
 ☎ 04 70 45 51 67

et **SICTOM NORD ALLIER**

RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY
 ☎ 04 70 46 77 19



Crèche - halte-garderie « Brin d'Éveil »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 45 85 34
 @ creche-brin-deveil@interco-abl.fr



RAM « Les Marmottes »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 45 85 30
 @ ram-les-marmottes@interco-abl.fr



RAM Apetipa

service géré par le Centre Social Jaligny / Neuilly
 @ contact@apetipa.com



✉ 246, rue des écoles Cour de l'école Tivoli 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE ☎ 04 70 34 52 64	✉ Centre Social 1, rue de la Bertranne 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE ☎ 04 70 34 71 24
---	---

RAM Les Coccinelles

service géré par le Centre Social La Farandole
 ✉ 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
 ☎ 04 70 99 52 77



LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 45 85 34
 @ laep@interco-abl.fr



Résidences du Val de Besbre

Accueil temporaire pour personnes âgées
 ✉ 39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
 ☎ 04 70 35 12 70 - @ residence.valdebesbre@gmail.com



Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire

@ tourisme@interco-abl.fr

Antenne de Varennes s/Allier

✉ Place de l'Hôtel de Ville
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 47 45 86

Antenne de Dompierre s/Besbre

✉ 145 Grande Rue
 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
 ☎ Tél. : 04 70 34 61 31

Antenne Le Donjon

Gestion par l'association Loisirs et Culture
 ✉ Parc du Plessis 03130 LE DONJON
 ☎ Tél. : 04 70 99 50 73



Pôle Culturel « Les Pieds dans l'eau »

Médiathèque,
 Exposition permanente René Fallet



✉ 10, rue du Château
 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
 ☎ 04 70 35 68 79
 @ poleculturel@interco-abl.fr
www.poleculturel.interco-abl.fr

Pôle d'animation archéologique « Arkéocité »

✉ 5 bis rue du 4 septembre
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 45 85 30
 @ arkeocite@interco-abl.fr
www.arkeocite.fr



Les Maisons de Services Au Public

✉ 5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON
 ☎ 04.70.99.69.89 - @ msap-le-donjon@interco-abl.fr
 ✉ Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
 ☎ 04 70 48 21 10 - @ maisonpourlemploi@interco-abl.fr



Résidences Jeunes O²

Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...
 ✉ Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
 ☎ 04 70 47 45 97 - @ pj.varennes@viltais.eu



Transport à la demande

Centrale de réservation
 ☎ n° vert : 0 800 800 966